FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

VM&P Naphtha

Révisé: 2026-03-31

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom du produit: VM&P Naphtha
Synonymes: VM&P Naphtha
Numéro CAS: 64742-89-8
Qualité/Pureté: Laboratory Grade
Type de produit: Solvents
Usage du produit: Usage industriel, de fabrication ou de laboratoire
Fabricant/Fournisseur: Alliance Chemical, 204 South Edmond St, Taylor, Texas 76574
Renseignements: 512-365-6838 | www.alliancechemical.com
Urgence: CHEMTEL - 800-255-3924 (24 Hours/Day, 7 Days/Week)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Mention d'avertissement: Attention

Pictogrammes SGH:

Mentions de danger:

H226	Liquide et vapeurs inflammables

Conseils de prudence:

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P280	Porter des gants de protection et une protection oculaire.

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

COMPOSANT	NO CAS	FORMULE	MASSE MOLÉCULAIRE	CONCENTRATION
VM&P Naphtha	64742-89-8	C_5-C_{11} Hydrocarbons	120 g/mol	See specification

4. PREMIERS SOINS

Yeux	Rincer abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles cornéennes si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.
Peau	Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements contaminés. Laver avec du savon. Obtenir immédiatement des soins médicaux.
Inhalation	Transporter la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour respirer. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si la personne est consciente, rincer la bouche avec de l'eau. Consulter immédiatement un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Mousse résistante à l'alcool, CO2, poudre chimique sèche. Un brouillard d'eau peut être utilisé pour refroidir les contenants exposés au feu.
Agents extincteurs inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau plein, car il peut disperser et propager l'incendie.
Équipement de protection	Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets.
Produits de combustion	Peut inclure des oxydes de carbone et d'autres fumées toxiques. Voir la section 10.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles	Utiliser l'EPI décrit à la section 8. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des zones sûres.
Environnement	Empêcher les fuites ou déversements d'atteindre les drains, égouts ou cours d'eau.
Confinement et nettoyage	Absorber avec un matériau inerte. Recueillir dans un contenant approprié pour déchets. Éliminer conformément à la réglementation applicable.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention sécuritaire	Utiliser avec une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver soigneusement après manipulation. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.
Entreposage sécuritaire	Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé, à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Tenir à l'écart des matières incompatibles (voir la section 10). Maintenir les contenants hermétiquement fermés. Mettre à la terre et relier les contenants lors du transfert du produit.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ingénierie: Utiliser une ventilation adéquate. Prévoir des douches oculaires et des douches de sécurité accessibles aux zones d'utilisation.

Limites d'exposition professionnelle:

Aucune limite d'exposition professionnelle établie.

Yeux	Porter des lunettes de sécurité chimique ou un écran facial.
Peau	Porter des gants résistants aux produits chimiques et des vêtements de protection.
Inhalation	Utiliser un appareil respiratoire approuvé par le NIOSH si les limites d'exposition sont dépassées ou si une irritation survient.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	Liquide limpide et incolore
Odeur	Caractéristique
pH	Non disponible
Point de fusion	'-60°C
Point d'ébullition	146°C
Point d'éclair	4°C
Pression de vapeur	Non disponible
Densité relative	0.75
Solubilité	Insoluble in water, soluble in organic solvents
Formule moléculaire	C_5-C_{11} Hydrocarbons
Masse moléculaire	120 g/mol

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
Réactions dangereuses	Aucune dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Chaleur, étincelles, flammes nues et matières incompatibles.
Matières incompatibles	Strong oxidizing agents, sources of ignition, heat.
Produits de décomposition	May produce carbon oxides and other toxic fumes when heated to decomposition.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë: Voir la section 2 pour la classification de danger SGH.

IARC	Non inscrit comme cancérogène.
NTP	Non inscrit comme cancérogène.
OSHA	Non inscrit comme cancérogène.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité	Données non disponibles. Éviter le rejet dans l'environnement.
Persistance	Non disponible
Bioaccumulation	Non disponible
Mobilité dans le sol	Non disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Éliminer le contenu/récipient conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Ne pas rejeter dans les drains ou les cours d'eau.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

US DOT	UN1268, PETROLEUM PRODUCTS NOS, 3, PG II
IMDG	UN1268, PETROLEUM PRODUCTS NOS, 3, PG II, Tunnel (D/E)
IATA/ICAO	UN1268, PETROLEUM DISTILLATES NOS, 3, PG II Passagers: 1 L (PI 351); Cargo seulement: 30 L (PI 361)
Polluant marin	Non

15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Inventaire TSCA	Tous les ingrédients figurent à l'inventaire actif du TSCA.
California Prop 65	Consulter la liste de la California Proposition 65 pour le statut actuel.
SARA 311/312	Voir la section 2 pour les classifications de danger.
SARA 313	Consulter l'inventaire des rejets toxiques de l'EPA pour le statut d'inscription actuel.

16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision: 2026-03-31

Avis de non-responsabilité: Les renseignements fournis dans cette fiche de données de sécurité sont, à notre connaissance, exacts à la date de publication. Ils concernent uniquement le produit spécifiquement identifié et ne visent pas son utilisation en combinaison avec d'autres matières. ALLIANCE CHEMICAL N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER. ALLIANCE CHEMICAL N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR TOUTE PERTE, BLESSURE, DOMMAGE OU DÉPENSE DÉCOULANT DE LA MANUTENTION, DE L'ENTREPOSAGE, DE L'UTILISATION OU DE L'ÉLIMINATION DE CE PRODUIT.